VILLE DE
LA VERRIÈRE

Bilan de la concertation réglementaire sur le projet de rénovation urbaine du Bois de l'Étang 2025 - entre le 31 mars et le 30 mai 2025



La concertation réglementaire pour la rénovation du Bois de l’Étang s'est déroulée du 31 mars au 30 mai 2025. Ceci fait suite au vote du Conseil Municipal (28 novembre 2024) et du Conseil Communautaire (23 décembre 2024) qui en ont défini les modalités.

Vous pouvez consulter le bilan de la concertation et la délibération communale d’approbation de ce dernier

Documents

2025-034(Fin) Projet de rénovation urbaine du quartier du Bois de l'Etang-concertation préalable-

AR-BOIS-ETANG_bilan de concertation 2025_V5 - PARTIE 1

AR-BOIS-ETANG_bilan de concertation 2025_V5 - PARTIE 2

AR-BOIS-ETANG_bilan de concertation 2025_V5 - PARTIE 3